

ASSEMBLÉE NATIONALE11 mai 2006

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES - (n° 2276)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1102

présenté par
M. Flajolet-----
ARTICLE 6

Dans l'alinéa 9 de cet article, substituer aux mots :

« le fonctionnement des installations et »,

les mots :

« l'exploitation des installations ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.